



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

hôpitaux publics

Question écrite n° 65905

Texte de la question

M. Bernard Carayon attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur l'application de la loi hopitaux, patients, santé, territoires et la mise en oeuvre des communautés hospitalières de territoire. Il lui demande de lui préciser le nombre et le contenu des conventions passées depuis deux ans en France entre des centres hospitaliers universitaires (CHU) et des hôpitaux de proximité. Il souligne le modèle que constitue selon lui la convention passée entre le CHU de Toulouse et le CH de Lavaur et lui demande si elle partage son avis.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Carayon](#)

Circonscription : Tarn (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65905

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 décembre 2009, page 11640

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)